



Assemblée Générale du vendredi 12 octobre 2018
Procès-verbal

Présents ou représentés : Joseph ABDO, Paul-Nassirou AYEVA, Anne-Claude COUDEVYLLE, Anne BERNARD-GÉLY, Gilles DUGARD, Jean-Pierre DUPORT, Patrick GUIRAUD, Francisque GUYON, Yves HUART, Bruno GODART, Pierre-Marc LACHAUD, Xavier LASSERRE, Sandrine MANSOUTRE, André MONTÈS, Jean-Pierre MAILLANT, Patrick NATAF, Jean-Luc PÉNICHOU, Bernard RASPAUD, Noël RICHEL, Hubert ROUX, Daniel TARDY, Georges TEMPEZ, Christian TRIDON, Jean-michel SCHMITT

Christian Tridon, Président, ouvre la séance.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 24 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui sont parvenus.

Pour information, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2017 est précisé. Il s'élève à 51 (32 personnes physiques et 19 personnes morales).

L'assemblée générale d'ASCO-TP peut valablement délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents et donne la liste de personnes excusées dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.

Christian TRIDON rappelle son objectif vis-à-vis de l'association qui se doit être le lien entre la profession des Travaux Publics et le ministère de l'Éducation Nationale.

Lecture est faite de l'ordre du jour :

- 1) - **Rapport d'activité du Président pour l'année 2017 ;**
- 2) - **Rapport financier du Trésorier pour l'année 2017 ;**
- 3) - **Approbation des comptes 2017 ;**
- 4) - **Fixation des cotisations pour 2019 ;**
- 5) - **Vote des différentes résolutions ;**
- 6) - **Questions diverses / débat.**

Les documents supports de cette assemblée étaient consultables et/ou téléchargeables à l'adresse :
<http://www.asco-tp.fr/download/AG-181012/>.

L'ordre du jour est ensuite abordé.



1) - Rapport d'activité du Président pour l'année 2017 ;

Le Président donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

2) - Rapport financier pour l'année 2017 ;

Le Président demande à Noël Richet de faire lecture du rapport financier joint en annexe. Le résultat de l'exercice est négatif (-4 137 €). Les fonds de réserve sont largement suffisants pour absorber ce déficit. Le rapport financier joint en annexe est à la disposition des participants. Il est rappelé que ce résultat ne prend pas en compte l'exercice concernant le projet « Pack Ressources LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur plusieurs années. Au cours de l'exercice 2017, AscoTP a encaissé 20 000 € de subvention provenant du CCCA-BTP et dépensé 117 228 €. Le reste des fonds dédiés au projet sont de 136 313 € en fin d'exercice 2017. Il n'y a plus de subvention à recevoir pour ce projet.

Les comptes ont été établis par Monsieur Pascal Delmon, du cabinet d'expert-comptable « Fiduciaire 4C Gestion ».

3) – Approbation des comptes 2017

Les comptes sont approuvés par la totalité des présents ou représentés.

4) – Fixation des cotisations 2019

A l'unanimité des présents ou représentés, les cotisations de 2018 sont reconduites pour l'année 2019.

5) - Vote des différentes résolutions

Les 3 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité (exception faite de la 3^{ème} résolution où l'on note une abstention).

Première résolution

Ayant entendu le rapport du Président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année écoulée.

Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée et les comptes de l'année 2017. Elle prend note du résultat 2017 et décide de l'affecter au report à nouveau.

Troisième résolution

Pour les cotisations des membres de l'association, l'Assemblée ratifie la proposition du Conseil d'Administration de reconduire pour 2019 les cotisations fixées en 2018.



6) - Questions diverses / débat

Ayant entendu le projet de budget pour l'année 2019, l'assemblée approuve ce plan.

A ce jour, 34 adhérents (26 personnes physiques et 8 personnes morales) sont à jour de leur cotisation pour 2018.

Il est de nouveau souligné que l'association se doit d'afficher ses objectifs pour le futur et faire preuve de dynamisme. Il faut faire connaître les Travaux Publics auprès des jeunes et les inciter à intégrer ce secteur.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée

Le président



Christian TRIDON